

Le 07 avril 2026

RENCONTRE LOGEMENTS JEUNES MARDI 05 MAI

Le CLLAJ, Service Habitat Jeunes de Saint-Lô Agglo, accompagne les jeunes de 16 à 30 ans dans leur recherche d'information sur le logement, sur les aides pour l'accès, le maintien et la recherche de logement sur le territoire de St Lô Agglo.

Ce service est également dédié aux propriétaires bailleurs qui souhaitent louer leur logement à des jeunes. C'est un relai supplémentaire pour la mise en location de leur logement, sa diffusion... Le CLLAJ accompagne les locataires dans leur installation et offre une sécurisation supplémentaire pour le propriétaire.

Prochainement, mise en place d'une nouvelle offre "HTH", Hébergement Temporaire chez l'Habitant qui permettra à des jeunes de s'installer à la nuitée au plus près de son lieu de travail ou de formation et aux propriétaires occupants d'accueillir un jeune chez lui sous l'encadrement et l'accompagnement du service du CLLAJ.

Les propriétaires intéressés par ce service, des permanences sont assurées à la maison de l'habitat le jeudi de 14h à 17h (hors vacances scolaires).

L'équipe du Service Habitat Jeune CLLAJ vous propose de les rencontrer le mardi 5 mai 2026 à 18h lors d'un temps convivial à la Maison de l'habitat

Rencontre logements jeunes

MAISON DE L'HABITAT

Mardi 05 MAI

18H

Le 02 avril 2026



JOURNEE PORTES OUVERTES - MAISON DE L'HABITAT MERCREDI 06 MAI

La Maison de l'Habitat de Saint-Lô Agglo a le plaisir d'organiser une journée portes ouvertes le mercredi 6 mai 2026.

Cet événement s'adresse aux élus, secrétaires de mairie, partenaires institutionnels, entreprises RGE, acteurs bancaires ainsi qu'aux professionnels de l'immobilier du territoire.

Cette journée sera l'opportunité de (re)découvrir la Maison de l'Habitat, ses missions et l'ensemble des services proposés aux habitants et aux collectivités. Les participants pourront mieux appréhender notre rôle d'accompagnement en matière d'habitat, nos compétences techniques ainsi que les dispositifs d'aides mobilisables.

Les participants auront l'occasion d'échanger directement avec l'équipe, de partager leurs expériences et d'identifier des pistes de collaboration concrètes, dans un objectif commun : répondre efficacement aux enjeux de l'habitat sur le territoire de Saint-Lô Agglo.

Journée portes ouvertes
MAISON DE L'HABITAT
MERCREDI 06 MAI
9H – 17H

2



Mallette Autodiag Rénôv-Habitat



Depuis janvier 2026, Saint-Lô Agglo a mis gratuitement à disposition la mallette Autodiag Rénôv-Habitat, un outil permettant de réaliser soi-même un premier diagnostic de son logement (isolation, humidité, énergie...).

Les mesures réalisées permettent aux utilisateurs de mieux connaître leur habitation et d'échanger avec un conseiller sur les améliorations à apporter.

La période hivernale étant passée, nous suspendons la réservation de la mallette qui pourra reprendre à partir d'Octobre 2026.

Le dispositif ayant connu un franc succès, nous n'avons pas pu répondre à toutes les demandes et nous en sommes désolés. Nous réfléchissons actuellement à la possibilité de mettre à disposition une troisième mallette afin qu'un nombre plus important d'utilisateurs puissent accéder à ce service.

Rappel des permanences de la Maison de l'Habitat

Permanences Rénôv-Habitat avec France Rénov' sur rendez-vous

Le CDHAT : tous les mardis et jeudis de 9h à 12h

Les 7 Vents : tous les premiers mercredis du mois 9h-12h / 13h30 – 17h30

Permanences SOLIHA Agence immobilière sociale sur rendez-vous

AIS SOLIHA : tous les premiers vendredis du mois de 9 h à 12h

Permanences panneaux solaires - Tous les 2e mercredis du mois de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous

De nombreux habitants se posent aujourd'hui la question de l'installation de panneaux solaires sur leur logement, et sont souvent démarchés par des sociétés. Comment s'y retrouver entre les différentes offres disponibles (vente, autoconsommation...) ? Quels sont les bons réflexes à avoir avant de se lancer dans un tel projet ?

La SCIC Les 7 Vents répondra à toutes ces questions.

Pour en savoir + : <https://www.saint-lo-agglo.fr/fr/jinstalle-des-panneaux-solaires-chez-moi>



Permanence urbanisme – Assurée par le service ADS de Saint-Lô Agglo. Tous les jeudis de 9h à 12h, sur rendez-vous

Installation d'une clôture, isolation par l'extérieur, remplacement des portes et fenêtres, ravalement, extension... De nombreux travaux de nos logements sont soumis à l'obtention préalable d'une autorisation d'urbanisme.

Vous avez un projet en lien avec l'habitat mais avez du mal à vous y retrouver quant à la procédure et/ou les règles applicables ? Le service application du droit des sols de Saint-Lô Agglo vous propose depuis juin 2025 une permanence conseil gratuite pour mieux préparer vos projets en amont d'un dépôt officiel.

ATTENTION : Aucun dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme ne pourra être réalisé lors de ces permanences. Comment déposer une demande ? Toutes les informations utiles ici : <https://www.saint-lo-agglo.fr/fr/autorisations-durbanisme#:~:text=Le%20service%20Application%20du%20Droit,de%2037%20communes%20du%20territoire>.

Permanence Logements jeunes- Assurée par le Service Habitat Jeune CLLAJ de Saint-Lô Agglo. Tous les jeudis de 14h à 17h (hors vacances scolaires).

Destiné aux jeunes de 16 à 30 ans en recherche d'information sur le logement, les aides pour l'accès, le maintien et la recherche de logement sur le territoire de St Lô Agglo.

Ce service est également dédié aux propriétaires bailleurs qui souhaitent louer leur logement à des jeunes.

